



© Ester Ann / unsplash

L'été

Jeanine et Marcel

Nous sommes heureux de partager avec vous notre joie d'avoir utilisé le numéro des *Annales* de l'été pour alimenter notre marche dans le Cantal. Pourriez-vous nous envoyer un autre numéro car celui de l'abonnement est maintenant tout chiffonné car il a voyagé avec nous dans le sac à dos ? Merci pour ces numéros de l'été dont vous avez le secret, ils nous aident bien à prendre de la hauteur et du recul. (Ndlr : Merci de votre témoignage et de votre élan missionnaire à partir des *Annales*, nous allons vous envoyer quelques numéros à diffuser autour de vous). ■

Heureux !

Arthur

Quelle bonne idée que de consacrer un dossier entier au thème du bonheur ! Surtout en cette période où nous peinons à sortir de la morosité dans laquelle nous avons plongés la pandémie de Covid-19. J'ai beaucoup aimé les témoignages recueillis dans votre reportage : ils sont empreints de bon sens et de simplicité, d'une certaine sagesse aussi. Et ils peuvent inspirer chacun d'entre nous. De même que l'interview de votre professeur de philosophie dont je craignais qu'elle soit compliquée alors qu'elle est très éclairante et permet de prendre du recul par rapport aux choses qui pourraient entraver notre quête de bonheur. ■

Demain

Marie-Jeanne

Que sera demain ? Je viens confier à Notre-Dame du Sacré-Cœur un événement imprévu qui vient bousculer notre vie de couple alors que nous commençons tout juste une retraite paisible et, je crois, bien méritée. Mon époux Victor vient d'être opéré d'un cancer déjà bien avancé. Il n'y a que Notre-Dame du Sacré-Cœur qui puisse nous venir en aide et nous garder dans l'espérance de ce que sera demain. Ma grand-mère avait une grande confiance en la Vierge d'Issoudun, prenant son relais et celui de ma mère, je me suis aussi familiarisée avec cette manière de prier la Vierge Marie, notamment dans le beau *Souviens-toi* qui demeure ma prière préférée et que je répète plusieurs fois dans la journée, particulièrement à 17 heures, lors de la prière mariale, en communion avec ceux qui prient à Issoudun. ■

Courage et persévérance

Hélène

Votre « Visage » du mois d'octobre m'a laissé une sensation étrange. Je suis partagée entre l'admiration pour ce dentiste roumain – qui a bravé tant de difficultés pour s'installer en France – et la honte devant ce que certains lui ont fait subir. Cela me fait également réfléchir : si une personne d'un bon niveau social, possédant une solide formation, exerçant une profession honorable destinée à soulager la population, et, qui plus est, originaire d'un pays européen, est reçue si mal, qu'en sera-t-il d'un étranger sans emploi, sous-qualifié ou exerçant un métier dévalorisé ou méprisé, arrivant d'Afrique ou d'un pays arabe ? L'être humain a une faculté à rejeter ses semblables qui est sidérante ! Si j'habitais dans sa région, je serais aller me faire soigner par ce dentiste qui a démontré tant d'abnégation et de grandeur d'âme en ne tournant pas le dos à une population si ingrate. ■

courrier

Notre mère décédée il y a 6 mois a demandé, dans son testament, de faire célébrer un trentain. De quoi s'agit-il ?

Marie-Claire



© Annales

Depuis longtemps, les chrétiens ont pris l'habitude de faire célébrer des messes à l'intention des défunts.

Cela invite les proches à prolonger leur prière à la suite de la célébration des obsèques et aide à vivre le temps du deuil. Parce que nous croyons que le Christ ressuscité nous accueille dans l'éternité de Dieu, nous comprenons que nos liens humains, qui semblent

rompus par la mort, subsistent dans ce que les chrétiens appellent « la communion des saints », comme un lien permanent entre ceux qui nous ont précédés et nous.

Bien évidemment, une messe n'a pas de prix, et pourtant lorsque vous demandez de faire célébrer une messe, on vous indique un « honoraire » (aujourd'hui 18 €). C'est une offrande qui contribue à la vie matérielle des prêtres et leur permet donc de remplir leur mission. En particulier, certains choisissent de faire célébrer un « trentain grégorien », en référence au pape Grégoire le Grand, qui a initié cette pratique au VI^e siècle. Ce sont trente messes célébrées durant trente jours de suite par le même prêtre à l'intention d'une personne défunte (aujourd'hui 560 €). Bien sûr, ce qui compte ce n'est pas de multiplier des prières, mais de persévérer dans la prière, car elle nous rapproche de Dieu et de nos frères et sœurs, vivants et défunts.

Prier pour une personne défunte, c'est à la fois reconnaître que tout n'a pas été lumière et amour dans la vie de cette personne, mais aussi manifester que nous pouvons aider cette personne à accueillir le pardon de Dieu, afin d'entrer en plénitude dans une communion d'amour avec Dieu.

Bien sûr, en faisant célébrer une messe ou un trentain, nous sommes invités à nous unir à cette célébration, soit en y participant, soit par la prière.